

DÉPARTEMENT BÂTIMENTS
ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Piscine en plein air de Saint-Imier Pas de réouverture dans l'immédiat

Fermée depuis le début de la semaine suite à une fuite de chlore gazeux, la piscine en plein air de Saint-Imier restera fermée jusqu'à nouvel avis. Un bureau d'ingénieurs conseils a été mandaté pour un audit des installations. Les espaces verts ainsi que la buvette resteront quant à eux ouverts cet été.



Le bassin principal reste couvert pour le moment, mais la buvette, tout au fond, est ouverte au public.

L'incident est survenu dans la matinée du 5 juillet. Constatant une défaillance au niveau du système de chlorage, la collaboratrice technique de service a immédiatement alerté les sapeurs-pompiers. Une entreprise spécialisée est également intervenue dans les plus brefs délais.

Tout est très vite rentré dans l'ordre. Personne n'a été mis en danger à un quelconque moment. Mais à la demande du Service bâtiments et infrastructures sportives, le Conseil

municipal a décidé mardi soir de maintenir la piscine fermée tant que toutes les garanties ne pourront pas être données quant à un fonctionnement correct des installations.

Cause inconnue

La cause de la saturation du filtre à charbon, qui est à l'origine d'un des problèmes et donc de la diffusion du chlore gazeux, n'est aujourd'hui pas connue. Il appartiendra aux spécialistes d'en déterminer les raisons. En attendant, ces derniers sont formels: il est exclu de remettre la piscine en exploitation si les installations de désinfection et de régénération de l'eau des bassins ne sont pas à 100% en état de marche.

Dans le courrier qu'il a adressé ce jeudi au Conseil municipal, Alain Dougoud, du bureau yverdonnois Kannewischer Ingénieurs Conseils, précise que les systèmes fonctionnant au chlore gazeux ne sont plus installés en Suisse. Quant aux installations existantes, elles sont remplacées. Cela a été le cas à Colovray, à Nyon, au Nid du Crô, à Neuchâtel, ou le sera prochainement aux Mélèzes, à La Chaux-de-Fonds.

Un gaz alarmant

Ce procédé est abandonné en raison du risque de fuites. Ainsi, les piscines de la Motta, à Fribourg, de l'hôtel des Trois Couronnes, à Vevey, ou encore celles de Monthey et de Bremgarten ont toutes été victimes d'accidents ces dernières années, explique Alain Dougoud dans son courrier. «Elles ont dû être évacuées, ainsi que les environs immédiats, durant quelques heures, voire quelques jours.»

Pour rappel, le chlore gazeux (classe de toxicité 1) est régi selon l'Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM) et reste de nature à inquiéter. Il a été l'un des gaz employés lors de la Première Guerre mondiale ou plus récemment en Syrie comme gaz de combat.

Un enchaînement de problèmes imprévisibles

Jessica Renfer, cheffe du Service bâtiments et infrastructures sportives, a insisté là-dessus lors du point de presse du vendredi 9 juillet: le début de saison n'a pas été de tout repos à la piscine en plein air de Saint-Imier. «Les problèmes sont survenus les uns après les autres, montrant les signes de faiblesse et de vieillesse d'une infrastructure aujourd'hui âgée de 40 ans.»

Les premières inspections ont permis de mettre le doigt sur de nombreux défauts malheureusement indétectables pour les collaborateurs de la commune. Ainsi, l'écrasement des conduites d'apport d'eau au bassin occasionne des fuites et ne permet pas un fonctionnement optimal.

La sécurité des usagers, du personnel et de la population avant tout

Pour la cheffe de service, cette situation est d'autant plus rageante que les contrôles annuels ont été effectués dans les règles de l'art. Les problèmes signalés ont été corrigés dans les délais impartis. Les entretiens courants ont été effectués. Une entreprise spécialisée est encore intervenue récemment, au moment de la mise en service des installations pour la présente saison estivale.

Les autorités imériennes, de leur côté, sont conscientes du désagrément causé par la fermeture de la piscine en pleine saison estivale. Elles s'en excusent auprès de la population. Mais la sécurité des usagers de la piscine et de la buvette, du personnel et des habitants prime sur toute autre considération. Dès lors, elles ont commandé un audit qui devra déterminer les causes exactes de l'incident survenu lundi dernier et définir les moyens à mettre en œuvre pour une remise en état sûre et pérenne des installations.

Espaces verts et buvette ouverts

Le système de chlorage a été mis hors service. Dès lors, les personnes présentes sur le site ne courent aucun risque. C'est ce qui a poussé le service compétent de tout mettre en œuvre pour rouvrir très rapidement les espaces verts et la buvette, en collaboration avec la tenancière et les collaborateurs techniques affectés à la piscine.

Cela permettra notamment à la population de profiter des beaux jours et de venir se délasser dans un endroit malgré tout accueillant en profitant des jeux et des installations sportives. L'entrée est évidemment gratuite.

Appel aux associations et sociétés

L'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE) a d'ores et déjà prévu d'organiser des activités pour les enfants du 12 au 16 juillet. Les informations seront publiées en temps voulu sur le site internet de l'EJE – www.e-j-e.ch/ – et sur les réseaux sociaux.

Le Service bâtiments et infrastructures sportives en appelle aux différentes associations et sociétés sportives, culturelles ou autres qui voudraient investir les lieux pour mettre sur pied des animations. Certes, les bassins resteront fermés pour une durée indéterminée, mais le site de la piscine offre un cadre suffisamment attrayant pour s'éclater autrement.

A noter, pour terminer, que les personnes en possession d'un abonnement et qui souhaitent se le faire rembourser peuvent passer à la caisse municipale, Rue Agassiz 4, 2^{ème} étage. Du 12 juillet au 6 août, les heures d'ouverture sont les suivantes: 08h00 à 11h45, à l'exception du jeudi fermé toute la journée. (bat)



Les tables de ping-pong et le terrain de beach-volley, entre autres, restent à disposition de la population cet été.

Saint-Imier, le 9 juillet 2021